

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 10

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Orbe, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 5^e arrondissement ; — *Guignard*, Louis-Frédéric, au Lieu, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite, — et *Bolay*, Adrien, à Pampigny, 2^d sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 7^e arrondissement. — Le 9, MM. *Mandrin*, Gustave, à Aigle, 2^e sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 2^e arrondissement ; — *Rouilly*, Charles, à Morges, lieutenant de mousquetaires n^o 3 d'élite du 7^e arrondissement ; — *Hugonnet*, Georges-Henri, à Morges, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du 7^e arrondissement ; — et *Schopfer*, Gustave, à Morges, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 1 d'élite du 7^e arrondissement. — Le 16, MM. *Maire*, Henri-Samuel-Louis, à Morges, 2^d sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 7^e arrondissement, — et *Duruz*, Laurent, à Vuflens-le-Château, 2^d sous-lieutenant de mousquetaires n^o 1 d'élite du 7^e arrondissement. — Le 23, MM. *Dufaux*, Louis-Abram, à Vevey, lieutenant de chasseurs du bataillon n^o 113, dans le 1^{er} arrondissement ; — *Noverraz*, Joseph-Samuel, à Lausanne, capitaine de mousquetaires n^o 3 de réserve du 3^e arrondissement ; — *Butticaz*, Louis, au Treytorrens, 2^d sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 3^e arrondissement ; — *Chappuis*, Henri, à Rivaz, 2^d sous-lieutenant de grenadiers n^o 2 de réserve du 3^e arrondissement ; — *Bartré*, Paul à Aubonne, lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 4^e arrondissement ; — *Mamboury*, Juste-Marius, à Crans, 2^d sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 1 de réserve du même arrondissement ; — *Perrusset*, George, à Orbe, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du 5^e arrondissement ; — *Lambelet*, Ulysse, à Orbe, 2^d sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du même arrondissement ; — *Guibert*, Louis, à Villars-sous-Yens, lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite du 7^e arrondissement ; — *André*, Jules-Louis, à Yens, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve du même arrondissement ; — *Curchod*, Charles, à Pompaples 2^e sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 2 de réserve du même arrondissement ; — *Varnéry*, Auguste, à St-Prex, 2^e sous-lieutenant de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve du même arrondissement ; *Fornallaz*, Charles-Louis-Auguste, à Avenches, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite.

ANNONCES.

A la librairie RAETZER, à Berne,

Et chez les principaux libraires de la Suisse :

RECUEIL

DES

LOIS ET PRESCRIPTIONS MILITAIRES
FÉDÉRALES EN VIGUEUR,

DÉCRÉTÉES AVANT NOËL 1861.

Publié avec le concours de l'administration militaire
fédérale.

PAR MM. DES GOUTTES ET BECK.

1 fort vol. in-8. — Prix : 4 fr.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Les officiers suisses qui désirent proposer au comité central de la Société militaire fédérale des questions de concours pour l'année suivante, sont invités à les envoyer au président du comité central, M. le colonel fédéral Scherz, à Berne.

ANNUAIRE MILITAIRE

DU CANTON DE VAUD

L'annuaire militaire dont l'impression a eu lieu au mois de septembre dernier est divisé en 4 parties, savoir :

- 1^o L'administration militaire vaudoise, y compris les commis d'exercices.
- 2^o La composition du Tribunal militaire et les compagnies qui fournissent les Jurés.
- 3^o Les officiers des divers états-majors de la Confédération.
- 4^o Les officiers de toutes armes du canton, classés par arrondissement et par rang d'ancienneté, puis leur répartition par bataillon et par compagnie.

Les demandes doivent être adressées au dépôt des ouvrages militaires, chez M. **Chantrens**, à la Palud, ou au capitaine **Métraux**, au commissariat des guerres, à Lausanne. — Prix : 70 cent.